

Métropole | Cenon : vers une école de plus en plus inclusive



En avril dernier, deux éducatrices spécialisées ont été engagées par la ville de Cenon. Une mission qui les conduit à intervenir au quotidien au sein des écoles mais aussi d'autres structures de la commune telles que les accueils de loisirs. L'objectif ? Favoriser l'insertion en milieu scolaire dit "ordinaire", d'enfants handicapés ou présentant des troubles du comportement. Une initiative atypique visant à faire de l'école inclusive, une réalité.

Recrutées par la ville de Cenon en avril dernier, Julie Combette et Sophie Dupeyron sont éducatrices spécialisées. Elle interviennent à la demande sur les temps périscolaires et extrascolaires au sein des écoles mais aussi des accueils de loisirs. Une initiative qui s'inscrit en complément du Programme de Réussite Éducative (PRE) et dont l'objectif est de faciliter l'insertion en milieu scolaire ordinaire, d'enfants porteurs de handicaps physiques, mentaux ou présentant des troubles du comportement. « C'est un projet que nous avons mis trois ans à réaliser », précise Cécile Rojat, chef du service enfance-actions éducatives de la ville. « Depuis trois-quatre ans, nous avons de plus en plus de demandes de l'ITEP Bellefonds et de la MDSI pour inclure sur les temps méridiens, les temps périscolaires, des enfants ayant des problèmes, des besoins particuliers. Ils étaient en institutions spécialisées, fermées à 16h30. Il fallait donc quelqu'un pour les accueillir. Ça s'est mis en place progressivement. Dans le cadre du PRE, nous avons des demandes très particulières pour que ces enfants puissent être accueillis et puis il y a eu une nouvelle réglementation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) : entre 50% et 80% des enfants en structures particulières doivent fréquenter des structures de droit commun. Pour éviter de mettre en difficulté les animateurs et les agents de service qui se retrouveraient avec des enfants arrivant à tout moment, on a travaillé avec l'ITEP et les Franças de Gironde pour voir comment préparer au mieux leur accueil », poursuit-elle. Une initiative novatrice qui est aujourd'hui financée par la Mairie mais aussi par la CAF grâce à un appel à projet dans le cadre des Fonds Publics et Territoires.

Un métier ancré dans l'humain

Mobiles, les deux éducatrices se déplacent dans les écoles et les accueils de loisirs à la demande du personnel. Sur place, elles observent et échangent autour des pratiques et des difficultés rencontrées. « Avec certains, le seul fait de discuter permet de prendre du recul. D'autres nous demandent des conseils à appliquer et si besoin, nous pouvons leur proposer des outils concrets pour faciliter l'inclusion de ces enfants », précise Julie Combette dont la mission la conduit aussi à jouer les intermédiaires : « On fait un travail de médiation car on est en contact avec les

familles, les animateurs, tout le monde. Pour bien faire, il est important d'avoir une vision globale de l'environnement de l'enfant. C'est un travail basé sur le partenariat. Ils ont autant besoin de nous que nous d'eux », précise-t-elle avant de noter que depuis ces derniers mois, son travail a changé. Tout d'abord chargée d'établir un diagnostic des lieux, d'évaluer une situation puis d'accompagner, de conseiller le personnel pour lui permettre de s'adapter ou d'adapter un environnement aux besoins ou au comportement d'un enfant donné, la jeune femme travaille aussi de plus en plus directement avec les petits, prenant parfois le relais des équipes encadrantes pour gérer une situation précise.

Une situation en devenir

Intervenant actuellement dans 14 des 17 écoles cenonnaises (où elles ont pris en charge depuis ces derniers mois, une vingtaine d'enfants âgés de trois à dix ans), les deux professionnelles sont très sollicitées. Une situation qui ravit Cécile Rojat mais qui risque de devenir problématique. « Elles ont trouvé leur place au sein des équipes mais elles ne peuvent pas être partout ». La solution ? « Certains animateurs permanents s'intéressent vraiment à ces enfants. Le travail de Sophie et Julie va, dans un premier temps, les aider à s'informer. Et peut-être pourra-t-on mettre en place des formations pour eux afin qu'ils puissent les relayer. On créerait une sorte de maillage avec des référents accueil-handicap », précise-t-elle, en évoquant une possible évolution du poste des deux éducatrices.

« Quant au projet, il n'a pas été conçu pour les seuls ITEP et Francas. Il est valable pour toutes les structures qui accueillent des jeunes sur le territoire et est amené à s'élargir à bien d'autres », ajoute la responsable qui note que le travail des deux jeunes femmes permet aussi de faire un diagnostic des équipements communaux relatifs à l'accessibilité et aux besoins spécifiques des enfants, montrant ainsi les limites relatives à l'accueil de certains. Un pas de plus vers une école de plus en plus inclusive.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : ED

Publié sur aqui.fr le 15/01/2021

[Url de cet article](#)